



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestionnaire des ressources  
humaines (GRH)

de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines -  
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestionnaire des ressources humaines

Secteur professionnel : SP5–Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-5 Gestion des ressources humaines

Demande n° S3LP150007437

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut Supérieur de Management (ISM) à Guyancourt (Yvelines).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle (LP), tout simplement dénommée *Gestionnaire des ressources humaines*, affiche une volonté de formation globale aux grandes missions d'un service ressources humaines pour des postes de maîtrise, assistant du directeur des ressources humaines en grande entreprise ou responsable des ressources humaines en petite et moyenne entreprise (PME). Au-delà de son aspect généraliste (recrutement, administration du personnel, formation...), cette formation offre également l'opportunité d'une spécialisation paie (SIRH) pour une trentaine d'étudiants environ. Cette LP a vu ses effectifs doubler sur la période 2007-2012 pour atteindre jusqu'à 180 étudiants répartis en six groupes. La formation initiale est dispensée dans le cadre exclusif de l'alternance (3 jours en entreprise et 2 jours à l'ISM), la formation continue fait l'objet d'une convention avec l'entreprise du candidat. C'est la seule LP en alternance dans ce domaine pour l'ouest parisien. La licence est classiquement ouverte aux titulaires d'un Brevet de technicien supérieur, d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) en Gestion des entreprises et administrations, DUT en Gestion Administrative et Commerciale, DUT en Techniques de commercialisation ainsi qu'aux étudiants ayant validé une Licence 2 en Sciences économiques, cette dernière catégorie d'étudiants étant peu représentée.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale

En préambule nous pouvons regretter que le dossier d'autoévaluation ne présente pas suffisamment d'éléments factuels et cohérents pour permettre une évaluation totalement fiable.

Cette LP est très demandée puisque le nombre de candidats approche les 700. Le taux de réussite est bon, de l'ordre de 90 % sur les cinq dernières années pour un effectif conséquent de plus de 150 étudiants. Le mode de l'alternance semble satisfaire à la fois les étudiants et les entreprises. Le choix d'ouvrir six groupes pour répondre au maximum de demandes peut cependant interroger sur la capacité à garantir un bon niveau de qualité de la formation.

Les objectifs de la formation et les conditions de délivrance du diplôme sont parfaitement conformes aux attendus. Les projets tuteurés apparaissent concrets et adaptés. Le programme pédagogique annoncé comme généraliste laisse néanmoins une part des aspects professionnels non traitée (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, relations sociales) et manque de contenus plus universitaires comme la psychologie sociale, l'économie du travail.

Par ailleurs, il n'existe aucun dispositif de remise à niveau et la présence en entreprise garantie par l'alternance ne saurait le remplacer. En revanche, la prise en compte du handicap est explicitement exposée.

Les enquêtes locales sur l'insertion professionnelle apparaissent de bonne qualité, elles montrent cependant une dégradation de l'insertion professionnelle directe tandis que le taux de poursuite d'études dépasse les 40 %. Le niveau d'insertion de l'ordre de 60 % sur les dernières années est en-deçà de ce que l'on attend d'une LP. Il n'est pas possible de véritablement se forger une opinion sur l'adéquation emploi - formation faute d'informations nominatives et détaillées sur les répondants aux enquêtes.

Le taux de formation confiée à des professionnels atteint 45 % mais ceux-ci ne répondent pas toujours aux critères d'activité dans le domaine. Il est d'autant plus difficile d'en juger que les noms divergent selon les parties du dossier. Les partenariats professionnels ne sont pas documentés, la seule convention jointe au dossier concerne un Master sans aucun lien avec cette LP.

Le pilotage de cette LP pose question, le dossier ne permet pas d'être assuré que l'établissement gouverne cette formation. Le poids des deux Centres de Formation des Apprentis apparaît prépondérant dans bien des domaines (enquête auprès des entreprises, jury, ...) au point qu'il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement spécifique au sein de l'université. De même, les attentes des entreprises ne devraient pas être l'unique support aux réflexions pour faire évoluer le programme.

- Points forts :

- Le mode de l'alternance qui répond à une demande sociale incontestable comme en témoigne le nombre important de candidats.
- Le taux de réussite qui avoisine les 90 %.

- Points faibles :

- Un pilotage qui semble, au moins partiellement, échapper à l'université.
- Un taux de poursuite d'études très élevé et une insertion professionnelle qui se dégrade corrélativement.
- Des difficultés pour conserver un bon niveau de professionnels en activité dans l'équipe pédagogique.
- Un programme qui semble plus se rapprocher d'un Bac+2, des contenus qui apparaissent trop « pratico pratiques ».

- Recommandations pour l'établissement :

Le choix de l'alternance apparaît judicieux dans le contexte économique.

Cette LP gagnerait sans doute à disposer d'un conseil de perfectionnement dédié au sein de l'université ainsi qu'à donner l'occasion aux étudiants d'exprimer leurs attentes. Une équipe pédagogique renforcée par la participation active d'enseignants-chercheurs devrait peut-être reprendre en main l'élaboration du programme pour lui donner un contenu plus universitaire afin de fournir aux étudiants les moyens d'une progression professionnelle ultérieure.



Une collaboration rapprochée avec l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH) devrait permettre de renouveler le vivier des intervenants professionnels, augmenter le nombre de vacataires en activité en rapport direct avec le domaine enseigné.

Si besoin, le nombre de groupes pourrait être revu à la baisse pour garantir un meilleur suivi des étudiants et faciliter leur insertion professionnelle en diminuant le nombre de lauréats sur le marché du travail.



# Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-  
en-yvelines

A

AERES  
Jean-Marc GIEB  
Directeur de la section des formations et diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Pour le Président  
et par délégation  
Stéphane DELAPLACE  
Le Vice-Président  
du Conseil d'Administration  
Jean-Luc VAYSSIÈRE

**N° demande : LP Versailles 7437**

**Domaine : STS**

**Niveau : Licence Professionnelle**

**Spécialité : Gestionnaire des ressources humaines (GRH)**

**Observation (s) :**

Aucune observation